



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Temps de travail

Question au Gouvernement n° 1897

[Texte de la question](#)

TEMPS DE TRAVAIL

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens. Monsieur le Premier ministre, jeudi, le monarque présidentiel a parlé mais il n'a rien dit qui soit à la hauteur du moment. *(Protestations sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. Chut !

M. Adrien Quatennens. Il a menti aussi en prétendant que les Français travaillaient moins que nos voisins européens, ce qui est faux. En comparant l'ensemble des salariés de l'OCDE - l'Organisation de coopération et de développement économiques -, il apparaît qu'avec 1 482 heures par an, les Français travaillent plus que leurs collègues allemands, hollandais, norvégiens ou danois. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

Alors que la France est championne du monde des dividendes versés aux actionnaires, le Président protège encore et toujours les riches et le capital. *(Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)*

Non, il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver du travail, la situation de l'emploi en France le prouve : une offre sans candidat pour cent personnes disponibles à Pôle emploi ; 66 % des offres pourvues en 2017 sont des CDD de moins d'un mois – un bonus-malus n'y suffira pas !

Le Président l'a dit, les 35 heures aujourd'hui, ce n'est plus que de la théorie. Les Français demandent des hausses de salaires et vous leur répondez : « Travaillez plus ! »

De même, le Président a beau dire qu'il ne touchera pas à l'âge de départ à la retraite, tout le monde comprend que la retraite par points rend inopérante la notion même d'âge de départ. En effet, si la pension est faible, le salarié n'aura pas d'autre choix que de continuer à travailler. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe FI.)* Or la France compte quelque 300 000 chômeurs de plus de soixante ans, dont la majorité ont effectué quarante annuités. Le recul de l'âge de la retraite ne profite pas aux caisses de retraite mais augmente les dépenses des caisses d'assurance chômage.

Alors que l'on apprend que 723 emplois, sur 21 sites du groupe Auchan, sont menacés, et que l'on sait que les dividendes de la famille Mulliez ont été multipliés par trois entre 2014 et 2015, on se demande où est passé l'argent du CICE – le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

La diminution du temps de travail est bien plus efficace et bien moins chère pour créer de l'emploi que votre politique absurde d'exonération fiscale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe FI.*) Face au chômage de masse, il ne peut être question de travailler plus. Il est au contraire urgent de travailler moins, pour travailler mieux et travailler tous. Prouvez-nous le contraire, monsieur le Premier ministre ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Monsieur Quatennens, prenons les sujets dans l'ordre, puisque vous en avez abordé pas moins de cinq dans une même question.

La question principale est la suivante : le volume de travail doit-il augmenter en France ? Ce qui fait la richesse d'une nation, c'est le volume de travail et la productivité. À quoi sert la richesse de la nation ? En France, elle sert à financer un modèle social généreux, redistributif, qui nous donne une éducation, un système de santé de qualité, un système de retraites et une prise en charge de la dépendance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. François Ruffin. Elle sert surtout à financer les dividendes !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Le volume de travail actuel est-il celui dont nous avons besoin ? Le travail garantit la dignité de chacun et l'autonomie, mais aussi, je le répète, la richesse de la nation. Le volume de travail sur une semaine – autour de 39,1 heures pour un temps plein – est comparable à celui de nos voisins, et les ordonnances travail permettent la signature de plus en plus d'accords qui apportent de la flexibilité. Le problème ne porte donc pas sur la durée hebdomadaire du travail puisque, par le dialogue social, nous avons trouvé les marges de manœuvre nécessaires.

En revanche, la difficulté concerne le volume de travail tout au long de la vie. Il est un seul point sur lequel je serai d'accord avec vous : le volume de travail est aussi lié au taux de chômage.

M. Loïc Prud'homme. C'est un bon début !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . La France connaît de fait, depuis très longtemps, une éviction du marché du travail des jeunes et des seniors. Par conséquent, sur la durée d'une vie, les Français ne travaillent pas autant que leurs voisins, non pas qu'ils le veuillent...

M. Jean-Luc Mélenchon. Ah ! Vous l'admettez !

Mme Muriel Pénicaud, ministremais parce que les seniors et les jeunes peinent à accéder au marché du travail. La moitié des emplois en CDD sont occupés par des salariés de moins de trente ans ; ce sujet faisait partie des discussions dans le cadre de la réforme de l'assurance chômage, vous le savez.

Il faut donc à la fois réfléchir à la durée du travail sur toute une vie professionnelle et lutter contre le chômage.

M. Alexis Corbière. Vos explications sont incompréhensibles !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Je pense aux entreprises adaptées, aux emplois francs, que nous venons de généraliser dans les Hauts-de-France, et à d'autres dispositifs qui vont tous contribuer à augmenter le volume global de travail. Nous n'avons pas fini d'en parler mais il faut poser les termes du débat calmement, en partant des faits. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. - Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1897

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [1er mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er mai 2019](#)